|  |  |
| --- | --- |
|  | **Comité Départemental de roller sports Rhône – métropole de lyon**  Assemblée Générale élective  du 05 juillet 2016 |

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

**ELECTION AU POSTE DE REPRESENTANT DES CLUBS A l’ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE**

NOM : Prénom : Sexe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

N° de licence :

Email :

Je soussigné, , faire acte de candidature pour le poste de représentant des clubs du comité départemental de à l’Assemblée Générale de la fédération.

Date :

Signature

**Conditions d’éligibilité**

**Article 13 du règlement intérieur de comité départemental**

Les candidats pour être représentant des clubs du comité départemental à l’Assemblée Générale fédérale doivent :

* être âgés au minimum de 18 ans révolus au jour de l’élection ;
* être titulaire d’une licence pour l’année sportive en cours au titre d’une association affiliée, dont le siège social se situe dans le ressort territorial du comité départemental

**Article 14 du règlement intérieur de comité départemental :**

Les candidats sont tenus de faire une déclaration sur un formulaire fédéral type fourni par le comité départemental.

La déclaration de candidature est remise personnellement contre récépissé par le candidat ou envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, au siège du comité départemental au plus tard quinze (15) jours francs avant la date de l’Assemblée Générale.